

Casque BRENNUS



NFEN 397

EN 50365

36 mois

330 g

Domaine d'utilisation

Casque de protection destiné aux divers métiers du bâtiment, des travaux publics et de l'industrie.



Coiffe polyéthylène



Coiffe textile



Caractéristiques

Le BRENNUS est constitué de :

- une calotte en polyéthylène moulée sous pression :
 - avec aérations réglables type BTP
 - sans aérations type EBT
- un harnais comportant :
 - une coiffe en polyéthylène basse densité, ou une coiffe en tresses textile
 - un bandeau de tour de tête avec serre-nuque à glissière, en polyéthylène basse densité, amovible et réglable de 53 à 63 cm, monté avec une garniture de confort 32 cm

Coloris : casque avec aérations : blanc, jaune, orange, vert, bleu, rouge
casque sans aérations : blanc, autres coloris par 200 pièces minimum



Poids : 330 g

La date de fabrication, la limite d'utilisation et le numéro de lot sont gravés sous la visière du casque.

Durée d'utilisation : 36 mois

Tests

Le casque de protection est conforme à la norme NFEN 397, et aux exigences facultatives suivantes :

- résistance aux très basses températures, **-20°C**
- isolement électrique sur le modèle sans aérations (EBT), **symbole 440V~**

Le casque de protection est conforme à la norme NFEN 50365 :

- isolement électrique sur le modèle sans aérations (EBT), **symbole**  Classe 0

Le casque de protection a obtenu le droit d'usage de la marque NF, dont les exigences sont :

- chocs et pénétration après vieillissement dans tous les coloris
- réglage de la hauteur de port et centrage dans la calotte
- garniture de confort obligatoire
- espace libre latéral
- rigidité latérale
- obligation de dispositifs pour adapter des accessoires
- inspections périodiques par l'AFNOR

Accessoires

Dispositif anti-bruits, écrans faciaux grillagés, protège-face, porte-lampe et passe-fil, lampe frontale, coiffe textile, bandeau à glissière, bandeau à crémaillère, jugulaire coton ou cuir en 12 et 20mm, fond de coiffe basane, coiffe de propreté, bonnet anti-froid.

Marquage

Le casque peut recevoir un marquage frontal (50 x 55 mm maxi) et latéral (110 x 18 mm maxi), par estampillage à chaud de votre sigle ou raison sociale.



bandeau avec serre-nuque à crémaillère



version FORESTIER